Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 34 (1889)

Heft: 2

Vorwort: Avis

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXIVº Année.

Nº 2

15 Février 1889

AVIS

En commençant la trente-quatrième année de son existence, la Revue Militaire Suisse vient remercier ses lecteurs et collaborateurs de l'appui qu'ils lui ont prêté jusqu'ici. Son Comité de rédaction exprime l'espoir que cette bienveillance, qui lui est nécessaire pour accomplir sa tâche, lui sera conservée.

La Revue Militaire Suisse continuera à paraître en 1889 sous forme de fascicules d'au moins 48 pages. Les douze numéros de l'année forment un beau volume d'environ 600 pages, avec planches, cartes, croquis, etc.

Organe des intérêts de l'armée suisse et de ses diverses Sociétés d'officiers, publication étrangère à tout esprit de parti ou de coterie, ainsi qu'à toute idée de spéculation et de profits matériels, la Revue Militaire Suisse demeure une tribune ouverte à chacun. Les officiers qui ont des vœux ou des remarques à émettre, des idées ou des propositions à développer pour le bien de l'armée, d'une de ses armes ou branches de service, peuvent s'adresser à nous avec confiance. Leurs articles seront toujours insérés, moyennant qu'ils soient écrits en termes convenables.

La Revue Militaire Suisse fera son possible pour fournir à ses lecteurs d'utiles renseignements et des documents instructifs, de préférence à d'oiseuses

polémiques ou à de transcendantes appréciations critiques. Les efforts du Comité de rédaction tendront constamment à apporter des améliorations dans ce domaine et à augmenter, dans la mesure des ressources dont il pourra disposer, les cartes, planches et autres suppléments dont le nombre trop restreint a souvent marqué de regrettables lacunes dans notre rédaction.

Pour obtenir ce résultat et pour rester à la hauteur de sa tâche — devenue toujours plus difficile par suite des progrès incessants de l'art et des sciences militaires — notre *Revue* a besoin du concours de tous, concours de collaboration et de bons avis aussi bien que d'abonnements et d'appui financier.

C'est pourquoi nous prenons la liberté de recommander la Revue Militaire Suisse à la bienveillance de ses anciens abonnés et à celle des jeunes militaires n'ayant pas encore pris d'abonnement, ainsi qu'aux autorités et sociétés militaires avec lesquelles elle est en rapport depuis de longues années.

Les personnes qui ne refuseront pas l'un des deux premiers numéros de l'année 1889 seront considérées comme abonnées.

La Rédaction.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

									Par an.				
Pour	la	Suisse	e .		•			•	•		Fr.	7	50
Pour	les	pays	de	ľU	ni	on	po	sta	le	٠))	10	
Pour	les	autre	s p	ays						•))	15	